

Une marque **Intermarché**

~~79,99~~
59,99 L'UNITÉ
-25%
DE REMISE IMMÉDIATE*

Domédia

GARANTIE 2 ANS

DONT 2,24 € D'ÉCO-PARTICIPATION

ASPIRATEUR BALAI DROIT DOMÉDIA

Puissance : 120 W
Batterie lithium amovible 22,2 V.
Autonomie 40 min en mode Eco.
Système Dual cyclonique.
500 ml capacité du réservoir.
3 vitesses d'aspiration :
Eco, standard, boost.

Une marque **Intermarché**

~~69,99~~
52,49 L'UNITÉ
-25%
DE REMISE IMMÉDIATE*

Domédia

GARANTIE 2 ANS

DONT 1,20 € D'ÉCO-PARTICIPATION

ASPIRATEUR TRAINÉ SANS SAC DOMÉDIA

Puissance : 800 W
Capacité du bac 2 L
Variateur de puissance
Tube télescopique
80 dB niveau sonore
6 m longueur du cordon



~~199,99~~
99,99 L'UNITÉ
DONT 4,32 € D'ÉCO-PARTICIPATION

FAGOR

GARANTIE 2 ANS

ASPIRATEUR ROBOT CONNECTE 3 EN 1 FAGOR

Capacité du réservoir d'eau: 200ml
Autonomie : 60-80 min
Temps de charge : 4h-6h
Détection infrarouge pour éviter les chocs
Niveau sonore: 65 dB
Filtre HEPA
Capacité du collecteur de poussière: 600ml
Retour automatique à la base
Type de batterie: Lithium



GARANTIE 2 ANS

Rowenta

~~279,99~~
179,99 L'UNITÉ
DONT 3,19 € D'ÉCO-PARTICIPATION

ASPIRATEUR LAVEUR X-CLEAN 2 EN 1 ROWENTA

Référence produit : GZ2251EO
Puissance : 120W
Capacité réservoir d'eau propre : 0,73L
Capacité réservoir d'eau sale : 0,44L
Auto-nettoyage 1 minutes 1 minutes 30
Autonomie 30 minutes
Temps de charge 4h50
Écran LED
Niveau sonore 80 dB(A)



GARANTIE 2 ANS

Vaporetto

~~119,99~~
54,99 L'UNITÉ
DONT 2,23 € D'ÉCO-PARTICIPATION

BALAI VAPEUR VAPORETTO

Référence produit : SV220
Puissance : 1300 W
2 en 1 balai vapeur et nettoyeur à main
Autonomie illimitée
Réglage vapeur
Pour toutes les surfaces
Prêt en 30 secondes
Capacité du réservoir : 320 ml
Accessoires inclus: Cadre tapis/moquettes, brosse pour joints



~~24,99~~
19,99 L'UNITÉ

escalux

MARCHEPIED 3 MARCHES ESCALUX
Hauteur de travail max 2,80m



Montant hors éco-participation*
+ Éco-participation*
= Prix de l'appareil

*montant nominal Participation D3C

L'éco-participation*, un geste citoyen pour notre environnement

Depuis le 15 novembre 2006, lorsque vous achetez un nouvel appareil électrique ou électronique, en payant une «éco-participation*» vous participez au financement de la collecte et du recyclage d'un ancien équipement équivalent.



Ne jetez plus vos anciens appareils, rappez-les dans un point de collecte



Eco-systèmes